

Ce document a été réalisé avec la participation
de Verre Avenir et d'Adelphe.



cryptic ne 2004

Document imprimé sur papier cyclus print

Mieux **recycler le Verre**
pour **respecter la Terre**



Le geste

verre toujours plus pur

Nous sommes de plus en plus nombreux à recycler le verre d'emballage. Le nouveau défi citoyen est de mieux le trier.

>> COMMENT ?

- En débarrassant les emballages verre de leurs bouchons, capsules, couvercles.
- En ne les mélangeant pas avec des ampoules, néons, miroirs, vitres, vaisselle, porcelaine, faïence, couvercles transparents...

>> LE VERRE : RECYCLABLE PAR EXCELLENCE

• Ressources naturelles préservées

- Le verre est 100% recyclable et à l'infini, sans perte de qualité, ni de quantité.
- Sans prélever de matière première dans la nature.

• Moins de déchets à traiter

- Nous consommons chacun en moyenne 45 kg d'emballages en verre par an.
- Laisser du verre dans la poubelle résiduelle n'apporte aucun bénéfice, au contraire son poids important alourdit la facture de traitement (incinération ou mise en décharge).

• Pollution atmosphérique réduite

- Le verre fond plus vite que les matières premières entrant normalement dans sa composition : moins d'énergie consommée, donc moins de gaz carbonique généré, responsable de l'effet de serre.

Ensemble, nous pouvons

faire encore mieux

>> **EN CHOISSISSANT DES PRODUITS CONDITIONNÉS** dans des emballages en verre car mieux recyclables

>> **DAVANTAGE DE TRI À LA MAISON**
Le recyclage du verre se prépare chez soi

Dans les conteneurs, dans les bacs, du verre d'emballage et rien d'autre.

OUI : bouteilles de vin, de spiritueux, de jus de fruits, de jus de légumes, d'eau, d'huile et de vinaigre...

OUI : pots de confiture, de moutarde, de mayonnaise, d'aliments pour bébés, de compote, de miel, de sauce, d'épices, d'aromates, de sel, de poivre, de café soluble...

OUI : bocaux de fruits au sirop, de légumes, de cornichons, d'olives, d'anchois...



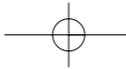
>> **MOINS DE BRUIT DANS LA RUE**

Il y a de plus en plus de conteneurs insonorisés qui réduisent les bruits provoqués par les chutes d'emballages en verre. Pour le confort de tous, il faut respecter les horaires de dépôt.

Comment est assurée la qualité totale du verre recyclé

- >> **Les Collectivités locales** mettent à disposition des conteneurs ou des bacs dédiés pour préserver la qualité du verre.
- >> **Un premier tri par le consommateur à la maison** rien que du verre d'emballage, pas un bouchon, pas un couvercle.
- >> **Un tri manuel au centre de traitement** le débarrasse des objets de taille importante, par exemple bouteilles ou sacs en plastique.
- >> **Les tris mécaniques** éliminent les métaux ferreux et non ferreux (acier, aluminium...).
- >> **Le tri optique au laser** identifie et extrait les matériaux infusibles (porcelaine, céramique, poteries...) qui peuvent causer des dommages dans les fours verriers.
- >> **Le soufflage des éléments légers** isole les éléments légers comme le papier, les bouchons...
- >> **Le broyage** transforme le verre en calcin, prêt à être refondu.
- >> **Bientôt : le tri complémentaire verre blanc/verre de couleur** permettra d'accroître le tonnage de verre recyclé.





L'EMBOUILLEUR

conditionne ses produits dans des emballages en verre recyclé. Le logo Point Vert sur les produits signifie que les entreprises qui les vendent participent financièrement à la valorisation des emballages utilisés.



LE CONSOMMATEUR

dépose l'emballage en verre soit dans un conteneur, soit dans un bac réservé à cet effet, en cas de collecte de porte à porte. Le conteneur le plus près n'est pas forcément le plus pratique : repérez celui qui, sur votre trajet ou proche d'un lieu de stationnement, vous permet de déposer facilement vos emballages en verre.



Le cycle du recyclage du verre d'emballage

LES COLLECTIVITÉS LOCALES

mettent à disposition des administrés des conteneurs ou des bacs dédiés pour la collecte sélective du verre.



LE CAMION DE COLLECTE

est spécialement équipé pour décharger le conteneur ou le bac et emmener le verre directement à l'usine de traitement ou sur une aire de stockage. La benne du camion doit être propre pour éviter la pollution du verre par d'autres matériaux précédemment transportés.



LE VERRIER

utilise le calcin, devenu sa principale matière première, ce qui permet des économies de matières vierges : silice, soude, chaux... Il est fondu à 1 400°, puis moulé pour donner de nouveaux emballages en verre : bouteilles, pots, bocaux...



LE CENTRE DE TRAITEMENT

débarasse le verre de ses impuretés, le broie pour en faire du calcin, prêt à redevenir du verre. Ces opérations sont considérablement simplifiées si le verre à recycler est pré-trié par le consommateur.

